



51 bis rue des Amidonniers

31000 TOULOUSE

Tél : 05.62.30.69.10

Fax : 05.62.30.69.14

info@jamescarles.com

www.jamescarles.com

Formation artiste chorégraphe interprète

Présentation du cursus pédagogique

INTRODUCTION

I – Les principaux axes du projet pédagogique

- 1- le Centre comme lieu de ressource pour le développement chorégraphique
- 2- une offre de formation en adéquation avec la diversité des parcours
- 3- la confrontation des disciplines chorégraphiques et l'interdisciplinarité
- 4- le Centre comme lieu d'échanges et de recherche
- 5- la mise en œuvre de partenariats avec d'autres structures de formation
- 6- la confrontation au patrimoine chorégraphique et à la création contemporaine

II – L'équipe pédagogique

III – La formation

- 1- le contenu de la formation
- 2- l'organisation de la formation

- a) le cursus pédagogique
- b) le contenu des quatre cycles

IV – L'évaluation

- 1- les modalités de l'évaluation
 - a) l'évaluation continue pour la formation initiale
 - b) les examens pour la formation pré-professionnelle et professionnelle
- 2- la création de diplômes en interne
 - a) modalités d'attribution du CEEAC et du CESAC
 - b) modalités d'attribution du DSEC et du DESAC
- 3- le jury des examens

V – Fonctionnement et aspects matériels

- 1- les espaces de travail
 - a) les locaux
 - b) le centre de documentation et de recherche
- 2- l'ouverture de classes avec aménagement d'horaires
- 3- la concertation

VI – Le cycle supérieur : pour une meilleure insertion professionnelle

- 1- insertion professionnelle / préparation à la scène
- 2- perfectionnement du danseur professionnel

VII – Bilan d'insertion

- 1- les résultats obtenus
- 2- les possibilités d'insertion
- 3- des exemples de parcours

CONCLUSION

INTRODUCTION

Fondé en septembre 1998 à Toulouse, le Centre James Carlès a pour objectif de promouvoir, de diffuser et de rendre la danse accessible au plus grand nombre.

La ligne artistique du Centre se décline selon les axes suivants :

- ◆ La rencontre et la confrontation des différentes cultures chorégraphiques pour tous les publics et sur toutes les filières de la danse
- ◆ Le développement d'un réseau chorégraphique en région Midi-Pyrénées à dimension nationale et internationale à travers la formation, la diffusion, la création, les résidences...
- ◆ La mise en place d'un lieu de vie, « source » pour tous les amateurs de danse : un lieu où l'on va à la rencontre de soi et des autres...

James Carlès, fondateur du Centre, dirige également sa propre compagnie. Chorégraphe, interprète, professeur international formé principalement au Alvin Ailey DC (modern dance), Dance Space NY (Simonson jazz), Limon Institute ainsi qu'au London Contemporary Dance Centre (modern and contemporary dance), également de part sa formation initiale dans les danses d'Afrique, James Carlès bénéficie de diverses influences qui lui ont permis de mettre en place une réflexion et un travail gestuel singulier, né d'une confrontation à la fois des techniques de danse, et des pensées occidentale et africaine.

Le Centre est conventionné par le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour la *Préparation à l'EAT et l'Insertion professionnelle / Préparation à la scène*. Enfin, la Compagnie James Carlès est également soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Midi-Pyrénées (AIDE A LA Compagnie), la Ville de Toulouse, le Conseil Général de la Haute-Garonne et reçoit une aide à la diffusion du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Le présent document s'intéressera uniquement au **cursus pédagogique** du Centre James Carlès.

1 – Les principaux axes du projet pédagogique

Le projet pédagogique du Centre James Carlès, de la formation initiale à la formation professionnelle, s'articule autour des axes suivants :

- 1- Le Centre comme lieu de ressource pour la sensibilisation à la pratique et à la culture chorégraphique

Le Centre James Carlès a pour mission de promouvoir, diffuser et rendre la danse accessible au plus grand nombre. Un travail important est réalisé en ce sens en direction des amateurs et des compagnies de danse. Concrètement, cela passe par :

- L'accueil en résidence : le Centre James Carlès a accueilli et accompagne des artistes comme Myriam Naisy, Emmanuel Grivet, Philippe Combes, Christian Canciani, Pierre Meurier, Christine Blanchard et Michel Raji, Gaetano Giunta, Heddy Maalem, Germaine Acogny, Gérard Laffuste etc.. et un nombre important de jeunes compagnies, en mettant à leur disposition ses locaux et ses équipements.
 - La mise à disposition des studios à des jeunes compagnies régionales ainsi qu'aux étudiants de la formation professionnelle pour la recherche personnelle.
 - L'organisation de conférences : chaque année, des cycles de conférences sur la culture chorégraphique sont programmés avec Alphonse Tiérou et Patrick Acogny pour la danse africaine, James Carlès, Eliane Séguin et Virginie Garandeau pour la danse jazz, Bernard Rémy de la Cinémathèque de la danse, Djamilia Henni Chebra pour la danse orientale, Geneviève Vincent et Sonia Schoonejans pour la danse moderne et contemporaine, Richard pour le rapport à la musique jazz...
 - Les rencontres avec des chorégraphes : les étudiants du Centre James Carlès ont rencontré et/ou travaillé avec : Carolyn Carlson, Elsa Wolliaaston, Jean Christophe Paré, Ingeborg Liptay, Compagnie Angelin Preljocaj, Myriam Naisy, Christian Canciani, James Carlès, Nathalie Bard, Emmanuel Grivet, Alain Gruttadauria, Bill T. Jones, Nora Chipaurimé, Sheron Wray, Georges Monboye, Géraldine Armstrong.... Tous ces artistes ont présenté leur travail et rencontré les étudiants de la formation professionnelle.
 - L'accès à la documentation : un véritable espace de documentation et de recherche verra prochainement le jour, en articulation avec celui du Centre de Développement Chorégraphique de Toulouse Midi-Pyrénées pour favoriser la connaissance des œuvres chorégraphiques d'hier et d'aujourd'hui.
 - L'information, le conseil et l'orientation : en lien par exemple avec le CDC, CESMD, l'ADDA, le Théâtre du Capitole, les écoles étrangères, du territoire et de la région, les jeunes compagnies...
- 2- Une offre de formation en adéquation avec la diversité des parcours
 - ◆ Formation initiale : le Centre James Carlès propose en direction des amateurs une sensibilisation à la danse et un enseignement pluridisciplinaire tentant de prendre en compte la diversité des besoins, des motivations et des projets de chacun.
 - ◆ Formation professionnelle : Le cursus propose au danseur, qui se destine à la profession, un parcours complet lui permettant de :
 - perfectionner son potentiel technique
 - compléter sa formation par l'apprentissage de compétences transversales
 - approfondir sa culture chorégraphique et artistique à travers un apport théorique essentiel pour comprendre son métier et faire évoluer sa pratique.

- ◆ D'autres offres de formation sont proposées afin de prendre en compte la diversité des publics et des demandes : formation professionnelle en danse orientale, stage de perfectionnement conventionné par l'AFDAS et la région Midi-Pyrénées, formation continue pour professeurs de danse et animateurs, formation modulaire, formation à la pratique chorégraphique, comédie musicale etc...

3- La confrontation des disciplines chorégraphiques et l'interdisciplinarité

- ◆ La rencontre et la confrontation de différentes cultures chorégraphiques est essentielle si l'on veut décloisonner et élargir les publics. C'est pourquoi, le Centre offre l'accès à plusieurs formes de danse qui ne sont pas mises en concurrence les unes par rapport aux autres mais présentées comme complémentaires : la danse orientale, la danse africaine les danses urbaines, en passant par la sévillane, le flamenco, le rock chorégraphique ou la salsa...
- ◆ Afin d'éviter une formation trop fragmentaire, l'interdisciplinarité est très accentuée dans le cadre de la formation professionnelle. L'interdisciplinarité n'est ni une juxtaposition des techniques, ni une dilution des spécificités. Elle correspond par contre à un courant artistique actuel et à l'évolution de la création contemporaine qui tend de plus en plus à l'interdisciplinarité. Il devient en effet indispensable pour un professionnel de savoir danser, jouer et chanter à des degrés divers. Il s'agit donc de savoir utiliser les différents outils scéniques et de devenir autonome afin d'être pleinement acteur de la création chorégraphique. Depuis 2000, l'acquisition de compétences transversales (théâtre, régie, maquillage et costumes de scène, analyse et informatique musicale, AFCMD, organisation événementielle...) a été mise en valeur et représente une part non négligeable du programme du Perfectionnement du danseur professionnel. Aujourd'hui, toutes les formations, à des degrés divers, bénéficient de l'enseignement de ces techniques.

4- Le Centre comme lieu d'échange et de recherche

Dans le cadre des stages et des festivals organisés chaque année par le Centre, les élèves travaillent avec de nombreux chorégraphes et professionnels de renommée nationale et internationale. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges, de recherche et débouchent parfois sur des projets de création.

Le Centre James Carlès travaille également en réseau avec des écoles en France, en Europe, Russie, USA, Caraïbes. Ces échanges réguliers permettent de croiser les expériences pédagogiques et de développer l'expérimentation.

5- La mise en œuvre de partenariats avec d'autres structures

En exemple : la convention de partenariat établie en 2003 entre le Centre James Carlès et le CESMD de Toulouse est toujours d'actualité en ce qui concerne les élèves du CESMD qui bénéficient toujours d'un accès privilégié aux conférences organisées par le Centre. Cette convention avait été mise en place dans le but de :

- mettre à profit la diversité, la qualité des intervenants et les outils propres à chaque structure
- ouvrir le champ d'action pédagogique et artistique aux élèves et les confronter à des outils intellectuels et techniques qui vont au-delà de leur entraînement classique pour développer une réflexion, une plus grande maîtrise et une meilleure compréhension de leur corps
- organiser la mobilité des élèves entre les deux établissements (ouverture de cours techniques, conférences...)
- permettre à des élèves du centre qui souhaitent s'orienter à l'issue du cycle secondaire vers la préparation du Diplôme d'Etat de réaliser cet objectif avec plus de facilité.

D'autres projets de collaboration se sont développés avec EPSE Danse / Anne-Marie Porras à Montpellier, l'Ecole des Sables / Germaine Acogny à Dakar, Varium / Anna Sanchez (Espagne), la Suisse, Arlon / Belgique, Bielefeld / Allemagne, School Danse / Mulhouse, CESMD de Poitiers, Cesson Sévigné, Paris, Clermont Ferrand l'ENA/ Université de Dakar, Kuopio Dance Academy (Finlande), Martha Graham School, Cedec Lean Blou (Guadeloupe), University west indies (Barbades),....

6- La confrontation au patrimoine chorégraphique et à la création contemporaine

Encourager la confrontation des élèves au patrimoine chorégraphique et aux œuvres de création contemporaine constitue un objectif important de la formation. Le Centre James Carlès a établi depuis deux ans des liens avec des structures culturelles de création et diffusion sur Toulouse et la région (Théâtre National de Toulouse, Odysseus Blagnac, Théâtre Garonne, Nouveau Théâtre Jules Julien, Altigone Saint Orens, CDC toulouse...) afin de permettre un accès plus facile aux spectacles programmés.

Chaque année, plusieurs spectacles sont proposés aux élèves dont certains font l'objet d'une relecture et d'un travail spécifique durant les cours.

Exemples de sorties : Batsheva, Ballets C de la b, Ballet Preljocaj, Robin Orlin, Anne-Térésa de Keersmaker ou Josef Nadj au Théâtre National de Toulouse, José Montalvo, Régis Obadia à Odysseus Blagnac, Mathilde Monnier au Théâtre Garonne, Carolyn Carlson, Wayne Barbaste, Alain Gruttaduria, James Carlès, Flora Théfaine, Ingeborg Liptay, Marie-Claude Pietragalla, Rick Odums, Géraldine Armstrong, Bill T. Jones, Georges Monboye, Sheron Wray, Fred Bendongue, etc...

Les référents pédagogiques sont garants de la préparation et de l'encadrement de ces rencontres dont les objectifs sont le développement de la culture, la capacité d'analyse, le sens critique et l'autonomie des élèves.

II- L'Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique permanente du Centre James Carlès est composée de professeurs qualifiés et reconnus. Ces professeurs sont titulaires du CA ou du DE et dans tous les cas riches d'une expérience professionnelle d'artiste chorégraphique.

James Carlès assure la direction pédagogique pour l'ensemble du Centre. Il est secondé d'une coordinatrice pédagogique (Edith Rumeau, titulaire du C.A.), elle-même assistée d'une animatrice pédagogique (Brigitte Rizzo). Le rôle de la coordinatrice pédagogique consiste à :

- veiller à la cohérence du travail pédagogique
- détecter les problèmes et les difficultés
- faire le relais entre l'équipe pédagogique et les élèves

III- La formation

Le contenu pédagogique des formations n'a cessé de s'enrichir depuis 1999. A chaque bilan d'étape, des modifications ont été apportées afin de consolider les acquis et développer un cursus long et cohérent.

1- Le contenu de la formation

L'élève est confronté tout au long de sa formation à des disciplines différentes et complémentaires, à la dimension publique et à un apport théorique indispensable pour une meilleure compréhension de son métier.

Les différents modules de la formation :

- apprentissage et perfectionnement technique (cours techniques)
- expérimentation et recherche (ateliers d'improvisation et composition)
- approche du répertoire
- création
- formation musicale du danseur
- initiation à des compétences transversales (son, lumière, informatique musicale, maquillage et costumes de scène...)
- analyse fonctionnelle
- culture chorégraphique (histoire de la danse et de ses différents courants, connaissance des répertoires...)
- mise en réseau avec le milieu professionnel
- projets avec des artistes extérieurs à l'établissement (performances à Toulouse et dans l'agglomération dans le cadre des Rencontres d'écoles organisées en juillet et du Festival Danse et Continents Noirs en novembre.

2- L'organisation de la formation

a) le cursus pédagogique

Le cursus complet de formation se décline en cinq cycles :

- Formation initiale (cours amateurs)
 - cycle élémentaire
 - cycle secondaire
 - cycle supérieur
 - cycle de spécialisation (non encore créé)
- le cycle élémentaire correspond à la formation pré-professionnelle, de l'éveil au niveau avancé. En ce qui concerne la formation pré-professionnelle, les niveaux 1 et 2 s'adressent à des danseurs de 14 à 18 ans très motivés qui envisagent une orientation professionnelle.
La validation des acquis de ce cycle pourrait correspondre à un niveau CEC.
- le cycle secondaire comprend le niveau 2 *Acquisition des techniques de base* et le niveau 3 *Maîtrise des techniques de base* qui préparent à l'EAT.
La validation des acquis de ce cycle pourrait correspondre à un niveau DEC.
- le cycle supérieur s'adresse à des danseurs professionnels ou en voie de professionnalisation. Il comprend le niveau 4 : *Insertion professionnelle et Préparation à la scène* et le niveau 5 : *Perfectionnement du danseur professionnel*.
La validation des acquis de ce cycle pourrait correspondre à un niveau DSEC ou futur DINOP.
- le cycle de spécialisation comprend deux orientations différentes :
- *l'Approfondissement des techniques professionnelles* propose en partenariat avec des écoles spécialisées en danse « jazz » une formation spécifique sur les métiers de la danse.
 - *Le Jeune Ballet* essentiellement orienté vers un travail de tournée et de représentation publique.

b) le contenu des cinq cycles

➤ formation initiale (amateur)

Objectifs :

- éveil et initiation
- découverte de la sensibilité artistique et de la créativité
- approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse

- Contenu de l'enseignement :*
- développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres
 - expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de la danse
 - découverte d'éléments de terminologie
 - exploration de l'espace et du temps

Formation professionnelle

➤ le cycle élémentaire niveaux 1 et 2 (14 à 18 ans)

Objectifs :

- développement de la sensibilité artistique et de la créativité
- structuration corporelle fondamentale en danse (du cours préparatoire au cours avancé)

Contenu de l'enseignement :

- développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres
- expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de la danse
- découverte d'éléments de terminologie
- exploration de l'espace et du temps
- répertoire et culture chorégraphique

➤ le cycle secondaire : Formation professionnelle / niveaux 2 et 3

Objectifs :

- approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique
- acquisition et maîtrise des techniques de base
- familiarisation aux œuvres chorégraphiques
- prise de conscience de la danse comme langage artistique
- développement de l'endurance et de la virtuosité
- capacité à s'auto-évaluer

Contenu de l'enseignement :

- appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie et à la musique
- acquisition et maîtrise des techniques de base de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle
- approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires
- formation musicale du danseur
- analyse fonctionnelle
- ateliers : approches pratique et/ou théorique des répertoires, de la relation musique-danse, de l'improvisation, de la composition...
- culture chorégraphique

- initiation compétences transversales : son, lumière, informatique musicale, maquillage et costumes de scène...
- travaux personnels (composition, recherche documentaire, exposés...)

➤ le cycle supérieur : Formation professionnelle / niveaux 4 et 5

Objectifs :

- capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer professionnellement
- autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
- capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- développement de l'endurance et de la virtuosité

Contenu de l'enseignement :

- approfondissement et perfectionnement des techniques et du langage chorégraphique
- approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires. Exemples d'œuvres abordées: Blue Sweet, Révélations, Memoria d'Alvin Ailey avec Wayne Barbaste, Mechanical organ de Alwin Nikolais, Ice de Carolyn Carlson et Helikopter de Angelin Preljocaj avec Quentin Rouillier et Florence Vitrac, Fièvre de Yo Stromgen avec Quentin Rouillier et Florence Vitrac, Blauvelt Mountain de Bill T. Jones, Boyakodah de Georges Monboye, Poems de Nora Chipaumiré,...
- improvisation et composition
- création et pratique scénique avec Serge Ricci, Géraldine Armstrong, Wayne Barbaste, James Carlès, Alain Gruttadauria, Olga Cobos...
- rencontres régulières avec des intervenants professionnels extérieurs
- méthodologie pour l'approche analytique des œuvres chorégraphiques
- formation musicale
- analyse fonctionnelle
- ateliers : approches pratique et/ou théorique des répertoires, de la relation musique-danse, de l'improvisation, de la composition...
- travaux personnels et collectifs
- initiation à l'organisation juridique des métiers de la culture
- compétences transversales : son, lumière, informatique musicale, maquillage et costumes de scène...
- diététique
- travail individuel de recherche en culture chorégraphique

Le rythme des études

Les cours débutent en octobre et se terminent fin juin ou début juillet. Le rythme des cours s'articule autour de périodes de 5 à 7 semaines, suivies d'une coupure de 1 semaine à 10 jours. Chaque fin de cycle est marqué par : une évaluation, une représentation ou présentation publique, une relecture et une période de repos.

IV – L'évaluation

1- Les modalités de l'évaluation

a) l'évaluation continue pour la formation initiale

Il appartient en priorité aux professeurs de mener l'évaluation continue des élèves (assiduité de l'élève, participation aux cours, investissement, travail personnel...).

b) les examens pour la formation professionnelle

Deux contrôles continus et un examen final (deux contrôles continus et deux examens pour les niveaux 5) ont lieu dans l'année pour chaque cycle. Ils permettent d'évaluer les acquis et de préparer l'élève à l'entrée dans le cycle supérieur.

Pour le cycle élémentaire et le cycle secondaire, les professeurs dans leur travail d'évaluation s'appuient sur les vidéos «épreuves de danse» élaborées chaque année par l'inspection de la création et des enseignements artistiques – spécialité danse - de la DMDTS.

Le cycle supérieur est évalué lors des examens sur des travaux personnels et des pièces de répertoire : exemple : en classique sur une pièce de William Forsythe, en contemporain sur une pièce d'Alwin Nikolais et en jazz sur une pièce de Géraldine Armstrong.

2- La création de diplômes en interne

Les attestations de fin de stage sont remises aux élèves au sortir de leur formation. Afin de valider avec plus de précision les acquis des stagiaires tout au long de leur parcours, il existe en interne différents diplômes pour les étudiants qui ont suivi sans rupture l'intégralité de la formation :

- le **Certificat d'Etudes Elémentaires en Arts Chorégraphiques (CEEAC)** pour valider le cycle élémentaire.
- le **Certificat d'Etudes Secondaires en Arts Chorégraphiques (CESAC)** pour valider le cycle secondaire (équivalent CEPI).
- le **Diplôme Supérieur d'Etudes Chorégraphiques (DSEC)** pour valider le cycle supérieur (équivalent E. sup).

3- Le jury des examens

Le jury des examens en cours d'année est composé du directeur pédagogique, des référents des cycles ainsi que de professeurs.

Le jury des examens de fin de cycle est composé du directeur pédagogique, des référents des cycles ainsi que de personnalités de la danse (acteurs de la vie chorégraphique comme un directeur de compagnie, un chorégraphe...) ou de professeurs qualifiés extérieurs à l'établissement. Professionnels ayant participé à des jurys de fin d'année depuis 2001 : Sophie Ardillon, Géraldine Armstrong, Christine Gaudichon, Nadine Hernu, Quentin Rouillier, Cathy Riou, Martine Truong, Cathy Bisson, Christian Canciani, Myriam Naisy, Giovanni Varotto, Nicolas Maye, Sarah Ducat,...

Le directeur décide au vu du contrôle continu, de l'avis du jury et des commentaires de l'équipe pédagogique. Le jury peut consulter le dossier de l'élève.

V – Fonctionnement et aspects matériels

1- Les espaces de travail

2-

a) les locaux

La réalisation des objectifs du centre passe par une équipe compétente et par des moyens adaptés. Le centre dispose de :

- 5 grandes salles d'une superficie de 130 à 160 m² équipées de matériel hi-fi, miroirs et barres à danser. A titre indicatif, chaque classe a un effectif comprenant environ 20 personnes en moyenne et en supérieur 15 étudiants maximum.
- un espace de spectacle : un studio de 250 m² aménageable en salle de spectacle (80 places assises) accueille les performances des élèves de la formation professionnelle et des compagnies en résidence.
- douches, vestiaires et sanitaires
- une salle de repos et une cafétéria.

b) le centre de documentation et de recherche

De prochains travaux vont permettre d'offrir un véritable espace de documentation et de recherche équipé de télévisions, magnétoscopes et ordinateurs en complément des documents accessibles au Centre de Développement Chorégraphique de Toulouse Midi-Pyrénées. Dès 1998, des fonds ont été constitués afin de permettre à tous les stagiaires le meilleur accès à la culture chorégraphique. Le Centre de documentation regroupera ainsi plus de 1000 vidéos, 500 ouvrages sur la danse et plus de 2000 CD et vinyles. Tous ces supports seront consultables sur place. L'accès à internet sera gratuit pour les élèves de la formation professionnelle.

Cet espace pour le développement chorégraphique a également pour mission d'accueillir des danseurs, chorégraphes ou universitaires extérieurs qui souhaitent réaliser des recherches dans le domaine chorégraphique. Le réseau de professionnels avec lequel le centre est en relation enrichit cette unité de recherche et constitue pour les élèves un relais immédiat quant à leurs travaux.

3- L'ouverture de classes avec aménagements d'horaires

L'ouverture de classes avec aménagements d'horaires en partenariat avec les établissements scolaires constitue un projet en cours d'étude. Une demande croissante pour un accès à ces horaires aménagés a été observée depuis plusieurs années en particulier concernant la formation Jeunes Danseurs (adolescents de 14 à 18 ans). Ce type de dispositif semble de plus indispensable pour un meilleur suivi des élèves concernés et une plus grande qualité de la formation professionnelle.

Les démarches entreprises en 2004 (suspendues pour raisons administratives) en direction du Rectorat de l'Académie de Toulouse et de divers établissements scolaires pourraient prochainement reprendre pour étudier une mise en place lors d'une prochaine rentrée scolaire.

4- La concertation

Pour le bon fonctionnement du centre, le directeur pédagogique s'appuie sur :

- le conseil pédagogique, qui réunit cinq fois dans l'année autour du directeur les référents pédagogiques responsables des différents cycles de formation
- les professeurs qui composent l'équipe pédagogique permanente

Un règlement intérieur régit le fonctionnement du centre. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des usagers qui doivent l'approuver et le signer.

Cinq réunions pédagogiques (sept., déc., mars, début et fin juin, après examens et spectacles) dans l'année réunissent par cycle le directeur, les référents, les stagiaires et leurs parents, si nécessaire. Des entretiens individuels avec le directeur sont également proposés aux élèves afin de faire le point en début et en fin de formation.

VII – Bilan d'insertion

1- les résultats obtenus

- les résultats obtenus à l'Examen d'Aptitude Technique
Depuis 1999, le taux de réussite à l'EAT est compris entre 90 et 100% de réussite (les deux options, jazz et contemporain, confondues).

- les résultats obtenus au Diplôme d'Etat
100% des stagiaires du centre issus du cycle supérieur qui passent le DE connaissent une réussite sur les deux ans. Il n'y a donc pas de redoublement.

A ce sujet, la collaboration avec le CESMD de Toulouse, à travers une mise en commun des moyens pédagogiques et humains, facilite l'orientation professionnelle des danseurs en formation.

2- Les possibilités d'insertion

Les débouchés des formations que le centre propose sont multiples :

- enseignement
- animation
- interprétariat
- chorégraphie
- assistantat

De plus, grâce aux modules de techniques du spectacle enseignées, l'ouverture d'esprit permet des reconversions ou des réorientations plus faciles des danseurs dans les domaines suivants :

- administration de compagnies
- gestion culturelle
- régie de spectacle (son, lumière, informatique musicale...)
- costumes de scène
- maquillage de scène
- diététique...

D'autre part, il est important de souligner la grande diversité des structures pour lesquelles les danseurs travaillent au sortir de leur formation : compagnies chorégraphiques (en France et à l'étranger), écoles de danse, télévision, music-hall, comédies musicales....

Exemples de compagnies qui ont accueilli nos stagiaires ou nos anciens danseurs : Cie Abou Lagraa, Cie Myriam Naisy, Cie Jean-Claude Gallotta (CCN Grenoble), Cie Preljocaj, Cie James Carlès, Cie Laffuste Meric, Cie La Licorne / Alain Gruttadauria, Cie Dominique Lesdema, Cie Faizal Zeghoudhi, Cie M Kelemenis, Cie Christine Bastin, Cie Géraldine Armstrong, Cie Eddy Maalem, Cie Alvin Ailey, CNSMD Lyon, CNDC Angers, Cie Georges Monboye, etc.... Plusieurs ont travaillé ou travaillent pour des comédies musicales et pour de l'événementiel ou sont chorégraphes pour leurs propres compagnies, ou assistants et répétiteurs de chorégraphes etc...

CONCLUSION

Le succès rencontré par le projet du Centre James Carlès est en grande partie dû au souci constant de donner à l'artiste chorégraphe interprète une formation technique pluridisciplinaire de haut niveau, une culture et une ouverture d'esprit en adéquation avec son époque et les besoins de la profession, dans un climat professionnel de dialogue et d'écoute.

James Carlès, chorégraphe

Après une formation initiale en danse et percussions africaines (Afrique centrale), modern jazz et classique, James Carlès se forme à la modern dance à New York et à Londres. Sa vision de la danse est très marquée par son parcours dans ces deux villes, où il étudie les techniques de la modern dance chez Alvin Ailey (technique Horton, Dunham et Graham : classes de Ana Maria Forsythe, Regina Larkin, Joan Peters). Au Limon Institute, il travaille avec Risa Steinberg, Alan Danielson et Jim May. Il y rencontre également Donald Mc Kayle. Toujours à New York, au Dance Space, il découvre le « Simonson jazz » auprès de Lynn Simonson et Katiti King. Parallèlement il expérimente plusieurs projets chorégraphiques et de vidéo-danse avec Christian Canciani. A Londres, il appréhende la technique Graham à la London Contemporary Dance School ainsi que la technique Humphrey/Limon/Laban à la Greenwich Dance Agency avec David Steele et Clare Baker. De retour en France, il suit les cours d'Ingeborg Liptay qui lui fait prendre conscience que l'on peut percevoir autrement la musique, le son et l'espace.

En 1998 il fonde à Toulouse le Centre James Carlès, pôle de formation initiale et professionnelle, de création et de diffusion chorégraphique. Il crée également le festival international Danse à Toulouse, dont il assure la direction artistique, et la compagnie James Carlès (compagnie soutenue par le Ministère de la Culture - Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Midi-Pyrénées, la Ville de Toulouse, le département de la Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées).

James Carlès signe en 1989 sa première chorégraphie *Megi*, « le chemin » qui marque le point de départ de son engagement dans la danse : tenter de concilier les danses, rythmes et philosophie africaine avec les techniques et les cadres de pensée occidentaux. Depuis, il a créé plus d'une vingtaine de pièces (dont *Jeux d'adultes*, *le Signe du Mauvais Sang* et des pièces pour jeune public comme *Minuit* et *Bubinga*) présentées en France, Allemagne, Suisse, Espagne, Irlande... En 2000, il entame la création d'un décalogue construit autour de la thématique de la rupture. Sept soli ont déjà été créés dans lesquels James Carlès explore les fondements de son engagement dans la danse. Il s'attache à développer dans ses dernières pièces – les deux grandes dimensions de ce qui fait son travail de chorégraphe à savoir le temps et l'espace qu'il re-conceptualise à sa façon, pour la composition chorégraphique.

Opus 05 (musique J. Carlès, C. Rostan à partir du thème de « Mvet » des Pygmés du Cameroun)

Opus 06 (musique J. Carlès, C. Rostan à partir du thème « djabote » de Doudou Ndiaye Rose)

Opus 07 (musique J. Carlès, Vs_price à partir du thème « Universal spirit.. » d'Albert Ayler)

Contrepoint 1 (musique J. Carlès, C. Rostan à partir du thème « Contrepoint » de Steve Reich joué par G. Ligetti)

Intervalles (musique J. Carlès, C. Rostan à partir du thème « Life and Time of Malcom X » d'Anthony Davis) et sur des œuvres de John Coltrane : **Méditations, Kulu se Mama et A Love supreme**

Depuis 1989, James Carlès a collaboré en tant que danseur avec Anna Sanchez, Christian Canciani, Elisa Rosati, le collectif Gérard Laffuste / Pierre Meurrier, Eric Stieffatre, le Ballet Actuel de Nathalie Bard, la compagnie Myriam Naisy (*A Rebours 1* : chorégraphies de Rui Horta, Fofwa d'Immobilier) ...

Il termine en janvier 2006 : **Concerto 5.31** (musique : A Vivaldi) solo chorégraphié pour lui par Carolyn Carlson et produit par le CCN de Roubaix/Ballet du Nord.

James Carlès intervient en tant que pédagogue et conférencier en France et à l'étranger dans de nombreux centres de formation et écoles de danse dont le CNSMDP. Très engagé dans la danse, plus particulièrement la pratique chorégraphique et la danse Jazz, il est jury pour les EAT, DE, Mission jazz (Ministère de la Culture) et commissions expert sur les sujets concernant la danse jazz (pédagogie, création, diffusion...). Initiateur des rencontres d'écoles de formations, James Carlès a été de 2002 à 2005 président de la Confédération Nationale de la Danse en Région Midi-Pyrénées. Depuis 2006, il fait partie en qualité d'expert de la Commission interrégionale pour l'attribution de l'aide à la création chorégraphique à la Direction Régionale des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées.